

RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00701
Numéro SIREN : 514 412 725
Nom ou dénomination : GROUPE FAMILIAL BELTRAME

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2024 sous le numéro de dépôt 2710

Groupe Familial BELTRAME
"G.F.B"

Société à responsabilité limitée

Capital : 12.000 €

Siège social : Quartier les Rouguielles -124 chemin du Gabron - 83480 PUGET SUR ARGENS
R.C.S FREJUS B 514 412 725 –

PROCES-VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire des Associés

En date du 18 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre

Le lundi dix-huit mars, à neuf heures,

Les associés de la Société **Groupe Familial BELTRAME** se sont réunis au siège social de la société, sur convocation du Gérant, Christian BELTRAME.

Etaient présents :

- **CATTANEO Marcelle, née BELTRAME**
À concurrence de quarante-trois parts,
Numérotées de 1 à 22, 131 à 148, 170, 174 à 175 ci 43
- **BELTRAME Christian**
À concurrence de quatre-vingt-treize parts,
Numérotées de 23 à 80, 101 à 130, 167 à 169, 172 à 173 ci 93
- **SASU IYAB**
À concurrence de vingt parts,
Numérotées de 100, 149 à 166, 171 ci 20
- **SAS Z'INVESTISSEMENTS**
À concurrence de dix-neuf parts,
Numérotées de 81 à 99. ci 19

Total correspondant au montant des parts représentant le capital social,
Soit : CENT SOIXANTE QUINZE parts ci 175

L'Assemblée est présidée par Christian BELTRAME, Gérant.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée
- Les statuts

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer de l'ordre du jour suivant :

- **Nomination de Monsieur Anthony BELTRAME, aux fonctions de cogérant**
- **Pouvoirs pour formalités.**

HB

Rn

Bc Ba

Le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Anthony BELTRAME, né le 03/11/1983 à Fréjus, de nationalité française, demeurant 142 chemin du Gabron, Quartier des Rouguielles - 83480 PUGET SUR ARGENS, aux fonctions de cogérant de la société à compter de ce jour pour une durée illimitée

Monsieur Anthony BELTRAME, après avoir accepté le mandat qui lui est conféré, déclare n'être frappé d'aucune incapacité ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès à ses fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les articles 13 et 14 des statuts.

Monsieur Christian BELTRAME continuera donc d'assurer la gérance de la société aux côtés de Monsieur Anthony BELTRAME, à compter de ce jour

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

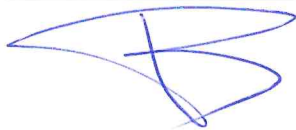
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et le nouveau cogérant, après lecture.

Marcelle BELTRAME



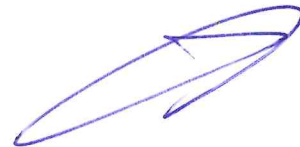
P/SASU IYAB
Anthony BELTRAME



Christian BELTRAME



P/SAS Z'INVESTISSEMENT
Mathieu ROCHOUX



Anthony BELTRAME
« Bon pour acceptation des fonctions de cogérant »

*Bon pour acceptation
des fonctions de cogérant*

